

La revue des parents

POUR L'ENFANT VERS L'HOMME

N° SPÉCIAL 457 DÉCEMBRE 2024

Éducation
à la sexualité

Informel,
c'est les protéger

p.4



DÉCRYPTAGE

Un enseignement
encadré par la loi p.6

FAQ DES PARENTS

Déconstruire
les idées reçues p.11

T'AS TES RÈGLES, ET ALORS ?



POUR UNE DISTRIBUTION GRATUITE DES PROTECTIONS HYGIÉNIQUES DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES.

fipe

Des nouveaux programmes dans la tempête

Face à une fronde conservatrice, la ministre de l'Éducation nationale, Anne Genetet, a défendu la pertinence du futur programme d'éducation à la vie affective et relationnelle. Sur les réseaux sociaux, elle a multiplié les vidéos pour faire de la pédagogie auprès du grand public. Les syndicats et les associations craignent un recul du gouvernement. D'autant que le remaniement ministériel rebat à nouveau les cartes.

Des thèmes adaptés à l'âge

Ce projet de programme d'éducation à la sexualité répond à l'obligation des trois séances annuelles de l'école au lycée prévues par le code de l'éducation. Il doit être soumis au Conseil supérieur de l'éducation d'ici la fin de l'année pour une entrée en vigueur à la rentrée 2025, mais tout est aujourd'hui suspendu. Trois axes communs à l'ensemble des niveaux ont été définis : Se connaître, vivre et grandir avec son corps ; Rencontrer les autres et construire des relations, s'épanouir ; Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable. Les mêmes notions seront vues à différentes reprises au cours de la scolarité, mais en suivant une progressivité adaptée à l'âge des élèves. La notion de consentement est abordée dès la petite section de maternelle. Harcèlement, violences sexistes et sexuelles ne sont abordés qu'à partir de l'élémentaire.

Recours au TA

Le 2 mars 2023, Le Planning familial, Sidaction et SOS homophobie, réunies sous la bannière "Cas d'école", ont déposé un recours contre l'État devant le tribunal administratif de Paris pour non application de la loi de 2001 relative à l'éducation à la sexualité. Un contentieux toujours en cours, puisque le ministère de l'Éducation nationale n'a toujours pas adressé son mémoire en réponse au tribunal.

édito

En finir avec les fantasmes et la désinformation

“Alors que la société doit faire face aux violences sexuelles et sexistes, aux agressions homophobes, à la diffusion d'images sexuelles non modérées sur le web, comment imaginer que l'école ne prenne pas toute sa part pour éduquer nos enfants à grandir dans le respect des autres ?

Le futur programme à l'Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (Evavs), déchaîne toutes les passions et suscite des fantasmes, car il touche aux fondements de l'école publique et aux valeurs de la République. Une école qui éduque, donne des repères, apprend à vivre ensemble et construit les citoyens de demain.

Ce programme est progressif, mesuré... Il donne un cadre clair et sécurisant pour parler et faire comprendre les notions de consentement, de respect de l'autre, de bienveillance, d'égalité filles-garçons, vise à prévenir le harcèlement et toutes les formes de discrimination.

Nous souhaitons du ministère une position ferme et un combat acharné contre les intox qui circulent. Il doit protéger les enseignants et celles et ceux qui luttent pour construire une société tolérante, des attaques ignobles dont ils sont la cible.



C'est au regard de ces enjeux que nous avons décidé de rééditer deux dossiers consacrés à ce thème. Bonne lecture.

ABDELKRIM MESBAHI
Président de la FCPE

Revue de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) IO8, avenue Ledru-Rollin, 75544 Paris Cedex 11 • Tél. : 01 43 57 16 16
• www.fcpe.asso.fr
• fcpe@fcpe.asso.fr

RÉDACTION
Directeur de la publication et de la rédaction : Abdelkrim Mesbahi
• Responsable de la revue : Laurence Guillermou • Rédactrice en chef : Alexandra Defresne •

Conception graphique : **CITIZENPRESS**
Rédactrices : Michèle Foin, Émilie Gilmer, Anne-Flore Hervé, Marianne Peyri.
• Infographie : David Lory • Dessin p.34 : Bénédicte Govaert
• Crédits photos : iStock.

PUBLICITÉ
Mistral Média, 22 rue Lafayette 75009 Paris • Tél. : 01 40 02 99 00 • mistralmedia.fr • Directeur général : Luc Leherécy.

IMPRESSION
Direct impression • 26 bis Boulevard de Beaubourg - 32, ZA Paris Est 77184 Émerainville.
Conformément à la loi n° 78 17 du 6 janvier 1978 informatique et libertés, chaque adhérent, abonné, assuré, dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la FCPE.

Restons connectés !



Rendez-vous sur le site fcpe.asso.fr pour s'abonner gratuitement à la Revue des Parents.

Suivez-nous sur



fcpe_nationale



fcpe.nationale



fcpenationale

Des questions ? Écrivez-nous

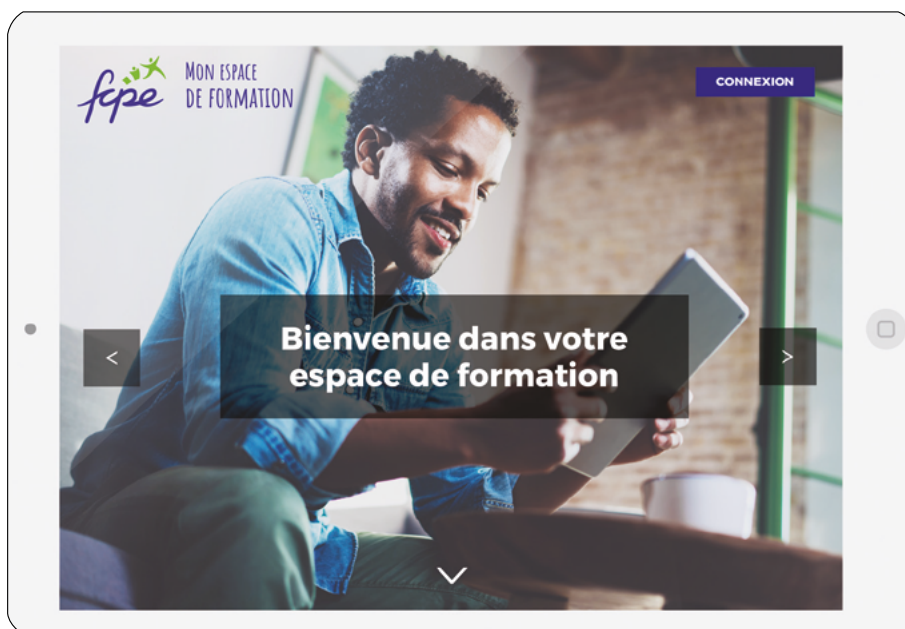


fcpe@fcpe.asso.fr



Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org





J'AIME MON ÉCOLE PUBLIQUE.FR

*Un espace
de formation
pour les parents d'élèves*



3 BONNES RAISONS

DE LIRE CE DOSSIER !

1. Saisir les enjeux de cet enseignement
2. Découvrir les coulisses d'une infirmerie
3. Contrer les idées reçues

L'objet de tous les fantasmes

Depuis toujours, l'éducation à la sexualité au sein de l'institution scolaire est **un sujet délicat qui suscite souvent des inquiétudes** chez les parents, et parfois même des réactions épidermiques instrumentalisées par des courants conservateurs et religieux. Beaucoup de fake news circulent et donnent lieu à des polémiques virulentes, pourtant infondées. **Qu'en est-il vraiment ?**

Texte :
ANNE-FLORE HERVÉ

Un enseignement encadré par la loi



Lors du troisième Comité interministériel à l'enfance, lundi 20 novembre 2023, la Première ministre Élisabeth Borne a insisté sur « l'effectivité de la mise en œuvre des séances d'éducation à la sexualité à l'école ». Pourquoi, en 2023, l'éducation à la sexualité (EAS) est-elle encore un sujet d'actualité alors qu'elle est obligatoire au sein de l'école depuis plus de vingt ans ? « Parce que cet enseignement n'a pas ou n'a été que très peu appliqué depuis la loi de 2001 », déplore Sylvie Pierre-Brossolette, présidente du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, dont les rapports successifs ne cessent de pointer cette négligence de l'école. En juillet 2021, le rapport de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR) conforte ce constat « d'inefficacité ».

« Les conclusions de l'IGÉSR consolident ce que nous dénonçons déjà : une absence totale d'ambition et de moyens », observe Saphia Guereschi, infirmière scolaire et secrétaire générale du SNICS-FSU. En novembre 2022, c'est au tour de la Défenseure des droits, Claire Hédon, de rappeler, dans son rapport annuel, la nécessité de rendre effectives les trois séances annuelles d'éducation à la sexualité à l'école. Elle recommande également de « renforcer le contenu de ces enseignements pour mieux sensibiliser les enfants au droit au respect de la vie privée et aux principes d'égalité et de non-discrimination ».

Vers une réécriture des programmes

Inefficacité, absence de cadre, personnels non formés, manque de temps et de moyens... Sur le constat, au moins, il y a un consensus. Et après ? En juin 2023, Pap Ndiaye, encore ministre de l'Éducation nationale, a saisi le Conseil supérieur des programmes (CSP) pour qu'il élabore pour chaque niveau d'enseignement une proposition de programme précisant les thèmes et les notions abordés dans le cadre de cet enseignement. Depuis, le CSP multiplie les auditions¹, « mais il ne nous interroge pas », déplore Saphia Guereschi, dont

« Notre éducation est neutre, impartiale et elle est cadrée par la loi. Il faut l'expliquer aux parents. »

SAPHIA GUERESCHI, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DU SNICS-FSU



PRÈS D'UN QUART

des hommes parmi les 25 à 34 ans estime qu'il faut parfois être violent pour se faire respecter.

(Source : Rapport 2023 du HCE)

le syndicat a participé à la réalisation du livre blanc Pour une véritable éducation à la sexualité publié le 6 novembre par le Planning familial.

Intégrer cette éducation dans les programmes est une avancée que salue Alexis Guitton du Collectif éducation contre les LGBTIphobies en milieu scolaire et universitaire : « Le programme, c'est un cadre officiel avec un contenu et un nombre d'heures. » Le CSP n'a pas encore rendu sa copie, mais cette réécriture des programmes d'éducation à la sexualité confirme la légitimité de l'école dans ce rôle. « Aujourd'hui, compte tenu du contexte dans lequel on vit, on ne peut plus considérer l'école comme un lieu uniquement de transmissions de savoirs fondamentaux », martèle Alexis Guitton. Et pourtant...

L'histoire hésitante et chaotique de l'éducation à la sexualité en milieu scolaire, rythmée par des avancées et des retours en arrière depuis les années 1960, continue de véhiculer inquiétudes et fantasmes, nourris par des groupuscules conservateurs souvent liés à l'extrême droite. Le phénomène n'est pas nouveau, mais avec les réseaux sociaux, ce qui se passe dans l'école est instrumentalisé et de fausses informations circulent à grande vitesse pour instaurer de la peur chez les parents.

Une indispensable prévention aux violences sexuelles

« Notre éducation est neutre, impartiale et elle est cadrée par la loi, rassure Saphia Guereschi. Il faut l'ex-

« Il faut prendre le mal à la racine des stéréotypes et du sexisme. Cette éducation englobe les notions de respect, de consentement et d'égalité. »

—
SYLVIE PIERRE-BROSSOLETTE, PRÉSIDENTE DU HAUT CONSEIL
À L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

pliquer aux parents. » Et redire que cet enseignement, appelé parfois éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, contribue à la construction individuelle et citoyenne de chaque élève et recouvre plusieurs enjeux sociétaux.

Un enjeu de santé publique d'abord. L'éducation à la sexualité informe objectivement les élèves : contraception, prévention des grossesses précoces et non désirées, prévention des infections sexuellement transmissibles. « Dans les années 1980, avec les ravages de l'épidémie du sida, tout le monde a commencé à se rendre compte qu'il fallait outiller les jeunes autour des questions de la sexualité », rappelle Saphia Guerreschi.

Un enjeu d'égalité entre les filles et les garçons ensuite. « Il faut prendre le mal à la racine des stéréotypes et du sexisme, affirme la présidente du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. L'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle englobe les

notions de respect, de consentement et d'égalité. »

Un enjeu de prévention des violences sexuelles également. Le nouveau plan de lutte contre les violences faites aux enfants, présenté le 20 novembre, inscrit le renforcement de l'éducation à la vie sexuelle à l'école dans ses mesures phares. « Où, ailleurs qu'à l'école, un enfant victime de violences intrafamiliales peut entendre qu'elles sont anormales et que les enfants ont des droits dont celui d'être protégés ? », interroge Saphia Guerreschi. De plus, si les jeunes ne trouvent pas de réponses à leurs questions au sein de l'école, ils les cherchent ailleurs.

« Les images pornographiques diffusées sur le numérique ont des effets désastreux sur les représentations de la sexualité chez les jeunes, déplore Sylvie Pierre-Brossolette. Elles installent la violence dans les relations comme quelque chose de normal. » Résultat : les violences non seulement ne s'estompent pas mais, au contraire, elles augmentent de manière significative ces dernières années.

Un enjeu de lutte contre les discriminations homophobes et transphobes aussi. En partant du vécu des élèves, l'EAS aborde l'estime de soi, la confiance en soi, la relation aux autres, les émotions et sentiments, l'orientation sexuelle, l'identité de genre... Au-delà de lutter contre les discriminations, « ces notions permettent aux élèves de s'émanciper », analyse Alexis Guitton.

Un enjeu d'amélioration du climat scolaire, enfin. L'éducation à la sexualité, comme toutes « les éducations à », favorise l'acquisition d'une culture civique, des valeurs nécessaires à la vie commune et d'un esprit critique. « Elle est l'affaire de toute la communauté éducative, parents compris. C'est aussi un déterminant de la réussite scolaire », conclut Saphia Guerreschi.

(1) La FCPE a été auditionnée par le CSP. L'occasion de réaffirmer l'importance de l'éducation au consentement, à la sexualité dès la maternelle pour prévenir les comportements inappropriés entre enfants, et leur donner les moyens de dire les abus. La connaissance de leur corps est nécessaire pour les élèves de primaire, où commence la puberté.



160 000

ENFANTS
sont victimes de
violences sexuelles
chaque année.
(Source : [Civivise](#))

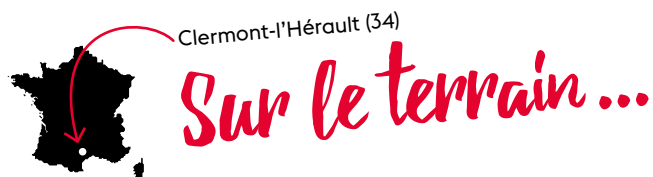
L'AVIS DE LA FCPE

Le réseau « Parents vigilants » - qui émane directement de Reconquête!, le parti créé par Eric Zemmour à la fin de l'année 2021 - prend régulièrement pour cible l'éducation à la sexualité, notamment sur les réseaux sociaux, en faisant circuler, la plupart du temps, de fausses informations.

La FCPE insiste sur le besoin important de cet enseignement, notamment pour expliquer la notion de consentement aux enfants dans le respect de l'âge et de la sensibilité de chacun. Elle rappelle que les représentants de parents ont un rôle à jouer, notamment en impulsant des initiatives au sein des comités d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement dans le second degré. Le recrutement massif d'infirmières et de médecins scolaires est par ailleurs essentiel.



D.R.



Une semaine dans la peau d'une in

Au collège du Salagou à Clermont-l'Hérault (académie de Montpellier), éduquer à la sexualité fait partie des missions¹ de Sandie Cariat. Interventions en demi-classe et accueils individuels rythment ses semaines.

Sandie Cariat passe 70% de son temps au collège. Une chance pour les 800 élèves qui peuvent venir frapper à la porte de l'infirmier quand elle n'intervient pas en classe. « Les 30% restant, je les consacre aux écoles du secteur », précise-t-elle. Ses semaines sont bien remplies. Ses journées aussi.

Lundi. Sur l'agenda de Sandie Cariat, deux séances collectives en demi-groupe sont programmées avec une classe de 6^e. L'une de 9 h à 10 h et l'autre de 15 h à 16 h. « J'aime intervenir en demi-classe. Mais ce sont les élèves qui choisissent d'être en demi-groupe mixte ou pas. » La plupart du

temps, garçons et filles sont mélangés. « Mon intervention porte sur les compétences psychosociales : se respecter, savoir dire non, écouter ses émotions, communiquer à travers les écrans... Souvent, à cet âge, ils n'ont pas de filtre sur les réseaux sociaux et le lendemain face à la personne, ils sont beaucoup moins à l'aise ! J'essaie de les faire réfléchir sur leur communication derrière les écrans et son impact. » Le reste de la journée, Sandie accueille en individuel des élèves dans son bureau.

Mardi. Sandie ne se rend pas au collège aujourd'hui. Comme tous les mardis, elle intervient dans les écoles du secteur. « Soit pour voir un élève signalé qui a besoin d'une consultation infirmière, soit pour une intervention en classe sur l'éducation

À gauche, Sandie Cariat dans son infirmerie au collège, et ci-dessous un des documents affichés à l'attention des élèves.



« C'est intéressant que garçons et filles soient mélangés car ils ressortent de la séance avec un peu plus d'empathie. »

SANDIE CARIAT, INFIRMIÈRE SCOLAIRE

firmière

à la santé dont fait partie l'éducation à la sexualité. Je commence à l'aborder en CM2, toujours en partant de leurs réflexions ou interrogations. » Avec les CP, CE1 et CE2, l'infirmière parle d'hygiène du corps, de sommeil... et de consentement aussi. « Le consentement, c'est le fil rouge de toutes les interventions, du CP à la terminale ! »

Mercredi. La matinée est consacrée aux consultations individuelles. « Ça va du mal de tête à la question du harcèlement, en passant par des mal-être plus profonds, comme la phobie scolaire... » Moyen de contraception, d'une pilule du lendemain ou d'un renouvellement de contraceptif oral... « L'élève peut venir me solliciter à n'importe quel moment quel que soit son besoin. Notre champ est très vaste. » En

journée complète, Sandie accueille jusqu'à quarante élèves.

Jeudi. Cette fois-ci, Sandie a rendez-vous avec des élèves de 4^e. « J'adapte mon propos en fonction de la maturité de la classe tout en suivant une trame. Avec les 4^e, j'interviens en général après le cours de SVT sur la reproduction et j'évoque la contraception. Comme avec les 5^e, avec qui j'aborde les changements du corps à la puberté, le vocabulaire est souvent fleuri. C'est l'influence des hormones ! » Sandie reçoit aussi des parents sur rendez-vous.

Vendredi. Sandie termine sa semaine avec une intervention dans une classe de 3^e en demi-groupe. « Là, nous évoquons la première relation amoureuse. Et je reparle

des réseaux sociaux, du consentement, du respect du corps... L'éducation rime avec répétition ! » Sandie voit les 3^e deux fois dans l'année. « Je fais leur connaissance en 6^e. Ils commencent à avoir confiance en moi à la fin de la 5^e, début 4^e. Mais ce n'est souvent qu'en 3^e, qu'ils se confient (maltraitance, inceste). Ils savent aussi que je ne les juge pas et que je suis soumise au secret médical. C'est un travail de fond. »

(1) Éduquer à la sexualité s'inscrit dans le [parcours éducatif de la santé](#).

“Parfois des choses graves sortent à la fin des séances”

Didier Valentin, alias Dr Kpote, intervient en éducation à la sexualité dans les collèges et lycées d'Île-de-France depuis plus de vingt ans. Dans *Pubère la vie*⁽¹⁾, il relate ses rencontres avec **des milliers d'ados en quête de repères.**



Comment un jour décide-t-on d'intervenir auprès des ados pour parler de sexualité ?

C'était en 1999. Je venais de quitter l'association Sol En Si (Solidarité Enfants Sida). Une de mes amies m'avait signalé que le Centre régional d'information et de prévention du sida (Crips) Île-de-France recherchait des personnes pour faire de la prévention en milieu scolaire. Intervenir auprès des ados, ça faisait longtemps que ça me titillait. À l'époque, j'abordais la sexualité avec les élèves sous l'angle de la prévention et de la lutte contre le sida.

Depuis, comment ont évolué vos interventions... et vos élèves ?

Ma façon d'intervenir s'adapte à l'environnement autour de la vie affective et sexuelle des adolescents. Aujourd'hui, j'évoque plutôt les « risques d'exposition au virus » plutôt que les « risques de maladies ». L'actualité me sensibilise aussi. Avant je parlais très peu de l'inceste, depuis les chiffres de la Ciivis⁽²⁾, je l'évoque plus facilement. Du côté des élèves, le grand changement en vingt ans, ça a été l'arrivée forte du numérique, cette fameuse intimité nomade que les ados ont dans la poche sous forme de smartphone.

Et l'accès aux réseaux sociaux...

Oui. Ça a exercé une influence super forte sur la relation à l'autre, pour les jeunes comme pour les adultes d'ailleurs. Se rencontrer, se parler, partager des informations... Tout a changé ! Le positif, c'est le fait de pouvoir rencontrer des personnes qui leur ressemblent comme la communauté des LGBTQIA+ qui, avant, était isolée. Le négatif, c'est le cyberharcèlement et l'exposition aux images porno qui, pour quelques jeunes, ont un impact délétère sur leur existence. Mais heureusement, cela ne concerne pas tous les ados.

En 2023, quels sont les messages urgents à transmettre aux ados ?

En général, je n'interviens que deux heures. Je fais donc des choix. Aujourd'hui, je ne parle plus d'IST et



de prévention, mais je cible les violences sexistes et sexuelles et les rapports de domination. Je l'aborde par le biais de la masculinité toxique. À quel moment émerge-t-elle et quel impact a-t-elle sur les jeunes garçons ? Entre eux d'abord (bagarres, conduites à risque) puis, plus tard, dans leur rapport avec les femmes et les minorités de genre (sexisme, discrimination).

Comment réagissent les élèves ?

Ils ont le droit de ne pas être d'accord. L'idée, c'est de partager des informations par le débat contradictoire. Parfois c'est assez chaud, les garçons se sentent attaqués. C'est important de leur faire comprendre qu'ils payent l'addition des générations qui les précèdent et que ce stéréotype de genre systémique – le patriarcat – les dessert. Parfois des choses graves sortent à la fin des séances. Il faut alors avoir la capacité d'accueillir cette parole, savoir où l'on se situe, ne pas aller trop loin, ni trop vite. Je m'appuie sur des structures ressources pour l'accompagner.

(1) Éd. Détour, 320 pages, 20,90 €.

(2) Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants.



POUR ALLER PLUS LOIN

Podcast : Dans la tête des ados, Les couilles sur la table #87.



Déconstruire quatre idées reçues

On apprend aux jeunes et aux enfants à se masturber.

En septembre 2023, panique sur les réseaux sociaux. Selon l'internaute dénommée Nadou G, la loi Evras (éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle), qui serait tombée en France, permettrait de parler de la masturbation aux enfants dès 9 ans. Tout est faux. Tout d'abord, Evras n'est pas une loi, mais un guide qui ne concerne pas la France, mais la Belgique. Une polémique y fait rage sur fond de fake news. En cause ? Ce fameux guide Evras destiné aux professionnels pour encadrer l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle rendue obligatoire en 6^e et en 2nde par un décret. Il ne s'adresse pas aux élèves.

Les cours d'éducation à la vie affective et sexuelle incitent les jeunes à avoir des rapports de plus en plus tôt.

« L'âge moyen du premier rapport sexuel, c'est toujours 17 ans », assure Sandie Cariat, infirmière scolaire qui intervient au collège depuis plus de vingt ans.

Parler de vie sexuelle et affective, c'est à la famille de le faire, pas à l'école.

« Nous ne sommes pas là pour contrer les choix éducatifs des parents, rassure Saphia Guereschi, infirmière scolaire. Mais l'éducation à la sexualité est une mission de l'Éducation nationale. » Elle contribue à la construction individuelle et citoyenne de chaque élève et son action est complémentaire du rôle premier joué par les familles.

On apprend aux garçons à devenir des filles et vice versa.

Autour de la question du genre, il y a aussi des fantasmes, des craintes ou des idées reçues qui nécessitent un travail de déconstruction. Car non, l'éducation à la sexualité n'apprend pas aux garçons à devenir des filles et vice versa. En revanche, l'éducation sexuelle aborde les concepts d'identité de genre et d'orientation sexuelle qui sont des concepts essentiels dans l'expression des droits humains.



2 filles sur 3 et 1 garçon sur 2 affirment que les sujets de harcèlement et de violence ne sont pas assez évoqués au cours de leur scolarité et qu'ils et elles se sentent désarmé(e)s. (Source : [rapport HCE 2022](#))

FAQ DES PARENTS

DE QUAND DATE L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ EN MILIEU SCOLAIRE ?

Elle a été mise en place progressivement à la fin des années 1960 au moment où la sexualité des jeunes est devenue une question à la fois privée et publique.

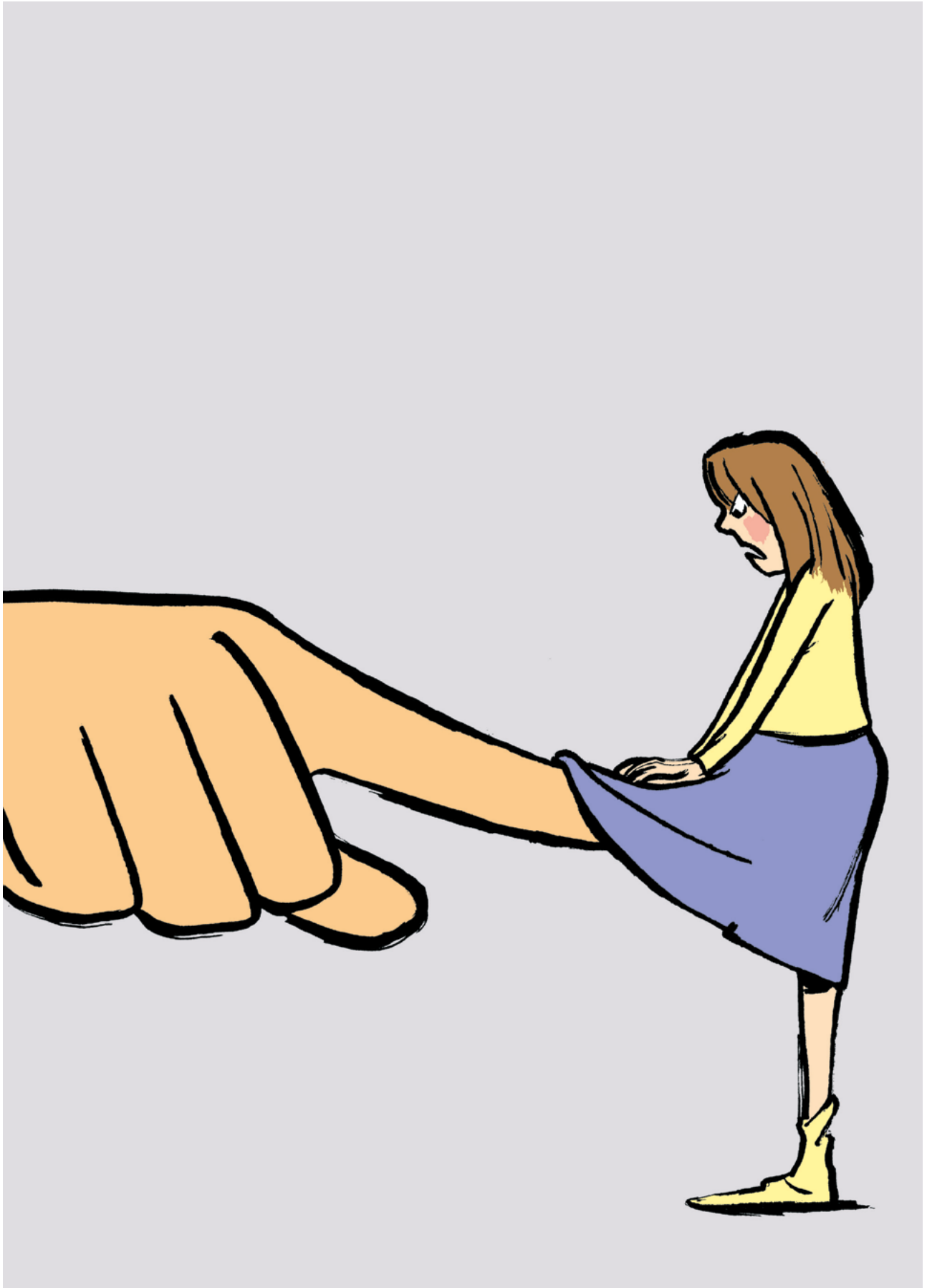
QUI EST CHARGÉ DE L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ ?

À l'école primaire, c'est le professeur des écoles. Au collège et au lycée, ces séances sont organisées par une équipe de personnels volontaires et formés (professeurs, conseillers principaux d'éducation, infirmiers, etc.), le cas échéant en lien avec des partenaires extérieurs ayant un agrément national ou académique.

POURQUOI LES TERMES ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE SONT-ILS UTILISÉS ?

Dans le code de l'Éducation, les termes employés sont « Éducation à la sexualité ». Mais pour mieux cerner son périmètre qui a évolué, les termes « Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle » sont maintenant aussi utilisés.

#STOPINCESTE





3 BONNES RAISONS

DE LIRE CE DOSSIER !

1. Leur sexualité ne devrait plus être un tabou.
2. Une dimension importante dans leur vie.
3. Éduquer à la sexualité, c'est aussi lutter contre les violences sexuelles.

School, sex and seum

Face à des parents parfois mal à l'aise pour aborder le sujet de la vie affective et sexuelle, **l'école a un rôle déterminant à jouer.** De fortes réticences demeurent pourtant. Les trois séances annuelles d'éducation à la vie affective et sexuelle prévues par la loi depuis 2001 sont rarement accordées aux élèves. Décryptage.

Texte :
ÉMILIE GILMER

Attention, sujet sensible !

Avec mes parents, je parle de tout, mais pas de « ça ». Avec mes enfants, aucun sujet ne me pose problème, sauf peut-être celui-là... Marianne Niosi, directrice du Planning familial l'a souvent constaté : « Même dans les familles où la parole circule, c'est un sujet un peu à part. » Pourquoi ce malaise ? « Si l'on se place du côté des parents, c'est compliqué d'évoquer la vie sexuelle car cela fait écho à sa propre intimité que l'on souhaite préserver, explique la professionnelle. Par ailleurs, certains parents ont peur de ne pas trouver le bon niveau d'information, ils ont peur de choquer, ne savent pas précisément ce que leur enfant est prêt à entendre selon son âge. » Même si, en réalité, l'attitude des parents diffère largement d'une famille à l'autre... « On voit des parents qui, malgré la gêne, décident de prendre en charge le sujet, en s'appuyant sur de la documentation ou sur un réseau de parents pour échanger des points de vue et des conseils, remarque Marianne Niosi. D'autres préfèrent orienter leur enfant vers d'autres sources d'information dès que le sujet apparaît. »

Une éducation marquée par le milieu social

Kevin Diter, sociologue, a longuement étudié la construction des sentiments affectifs et amoureux chez les enfants de 6 à 11 ans. D'après ses observations – et sans même parler de sexualité – la question sentimentale n'est déjà pas appréhendée de la même manière selon le milieu social auquel on appartient. « Les parents des classes populaires ont tendance à situer le sentiment amoureux du côté de la nature, c'est-à-dire à considérer qu'il est lié aux hormones et donc à la puberté, dit-il. Quand les parents des classes moyennes et supérieures considèrent davantage qu'il est une construction sociale, qui entre en jeu dans le bon développement cognitif de l'enfant. Ils ont alors tendance à développer une éducation sentimentale plus active, plus accompagnatrice : ils incitent leurs enfants des deux sexes à poser des questions, ils leurs proposent la lecture d'ouvrages sur le sujet afin de les aider à gérer cette dimension de leur vie. » Autre élément déterminant : le genre. « Les enfants comprennent très tôt que l'amour est un sujet important mais ils considèrent que ça relève du monde



« Faire venir le Planning dans son établissement, c'est accepter d'interroger une société telle qu'elle est, avec son sexisme, sa violence. »

— MARIANNE NIOSI, DIRECTRICE DU PLANNING FAMILIAL

73%
C'EST LA PROPORTION des jeunes qui estiment que l'Éducation nationale « n'en fait pas suffisamment », spécifiquement en matière d'information sur le VIH/sida, soit une hausse de dix points par rapport à 2018, selon un sondage Ifop et Bilendi pour Sidaction paru en avril 2019.

adulte et plutôt féminin, explique le sociologue. Dans la cour de récré, ce sont surtout les filles qui ritualisent l'amour (au travers de jeux, de chansons). Si les garçons s'y intéressent, ils se font rapidement rappelés à l'ordre. "Oh le peureux, il est amoureux" est encore chanté dans les cours d'école... »

À l'école, des avancées timides...

L'école justement ? Outre les trois séances annuelles d'éducation à la vie affective et sexuelle prévues par la loi depuis 2001 (lire page 18), comment s'engage-t-elle ? « Il y a des avancées, note Marianne Niosi. On peut citer par exemple la circulaire publiée par l'Éducation nationale pour une meilleure prise en compte des questions relatives à l'identité de genre en milieu scolaire. Il y a à peine cinq ans, cela aurait été inconcevable. » De même, les associations le remarquent : il existe, dans le sillage du mouvement #MeToo, un intérêt grandissant de la part d'enseignants et d'infirmières scolaires sur les questions d'égalité filles-garçons, sur la prévention des violences sexistes. « Le Planning familial intervient dans nombre d'établisse-

« Les enfants comprennent très tôt que l'amour est un sujet important mais ils considèrent que ça relève du monde adulte et plutôt féminin ».

— KEVIN DITER, SOCIOLOGUE

ments qui intègrent ces questions dans leur projet (et mobilise toute l'équipe éducative pour y participer), en relayant l'idée que l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle entre dans le développement psycho-social d'un élève, souligne Marianne Niosi. Mais il y a aussi, malheureusement, beaucoup d'établissements (de plus en plus avec la crise du Covid, qui a mis un coup d'arrêt aux activités dites « annexes ») dans lesquels l'éducation à la vie sexuelle se résume aux cours de reproduction en SVT. »

... et des freins puissants

Quant à savoir ce qui bloque, il n'est pas toujours facile de démêler le vrai du faux... « Pour s'opposer à la venue d'une association comme la nôtre, certains avancent des questions d'ordre pratique ou organisationnel, remarque Marianne Niosi. Ce n'est pas faux – les emplois du temps sont parfois difficiles à concilier – mais les réticences de fond sont rarement explicitées. On sait néanmoins qu'il existe une forme de frilosité : faire venir le Planning dans son établissement, c'est accepter d'interroger une société telle qu'elle est, avec son sexisme, sa violence. Or, les forces conservatrices qui se sont levées dans le sillage des ABCD de l'égalité¹ – et qui s'opposent à cette réflexion – restent très mobilisées... » Sans compter le sentiment d'impuissance de l'école face à des situations que les débats autour des violences sexuelles peuvent révéler : « Il n'est pas rare, lorsqu'on intervient, que des élèves prennent la parole pour dire ce qui se passe chez eux, des violences conjugales ou des cas d'inceste par exemple, précise la directrice du Planning.

La question est que fait-on d'un tel témoignage ? Certains, au sein de l'école, préfèrent éviter d'avoir à gérer ce genre de situations complexes. »

Contre les clichés et les stéréotypes

Pourtant, la question des violences sexistes et sexuelles, la prévention des risques (grossesses non désirées et IST/MST² par exemple) méritent un discours clair, car elles constituent un enjeu de santé publique. Tout comme la question de l'accès aux contenus pornographiques en ligne, qui peut provoquer chez des sujets très jeunes de véritables risques psycho-affectifs. Mais au-delà des risques – et de cette nécessaire politique de prévention – l'éducation à la sexualité comporte un autre objectif : celui de guider chaque jeune vers son épanouissement. « Intéresser nos enfants aux questions de vie affective, relationnelle et sexuelle est aussi les inscrire dans une démarche positive, précise Marianne Niosi. C'est faire en sorte qu'ils aient accès à une vie affective et sexuelle qui leur corresponde et qui leur convienne. Pas nécessairement celle à laquelle on avait pensé, mais celle qui les rend heureux. » Car, comme Kevin Diter le souligne : « Le risque principal à faire de ce sujet un tabou est de laisser les préjugés et les stéréotypes s'imposer et apparaître comme la seule voie possible. »

(1) Pour rappel, les ABCD de l'égalité, programme d'enseignement mis en place par Najat Vallaud-Belkacem avait suscité un tollé.

(2) Infections sexuellement transmissibles/Maladies sexuellement transmissibles.

100%
DES JEUNES
devront avoir reçu une éducation de qualité à la sexualité et aux risques liés (IST, grossesses non prévues) au cours de leur cursus scolaire, c'est l'objectif pour 2023 fixé par l'État dans la stratégie nationale de santé sexuelle 2017-2030.

L'AVIS DE LA FCPE

Pour la FCPE, l'éducation à la sexualité ne peut être de la seule responsabilité des familles. Pourtant, bien que l'Éducation nationale envisage cet apprentissage, il ne reste qu'à la marge, avec des personnels insuffisamment formés et un flou réel dans le « qui-comment-pourquoi » de la mise en œuvre. Aussi, la FCPE milite pour mobiliser l'ensemble de la communauté

éducative autour de cette question. Par ailleurs, depuis des dizaines d'années, la FCPE réclame une éducation aux médias dans les programmes scolaires, qui vise notamment à développer une véritable politique de protection de l'enfance sur les réseaux. Concernant, par exemple, le phénomène du revenge porn, la FCPE demande la mise en place d'une vigie de grande ampleur.



EN SAVOIR PLUS :

Article

Kevin Diter a publié un article sur ce sujet intitulé « L'amour, c'est (pas) de leur âge » : styles d'éducation sentimentale et rapports socialement différenciés des enfants aux sentiments amoureux, à retrouver sur www.erudit.org/fr/revues/lsp/2020-n85-lsp05691/1073741ar/



Éducation sexuelle : les médias sociaux

En l'espace de quelques années, les médias sociaux (Facebook, Twitter, YouTube, Instagram, TikTok, etc.) sont devenus une source d'information essentielle pour les adolescents sur les questions en lien avec la sexualité. Une éducation « par les pairs » bénéfique à condition d'exercer son esprit critique.

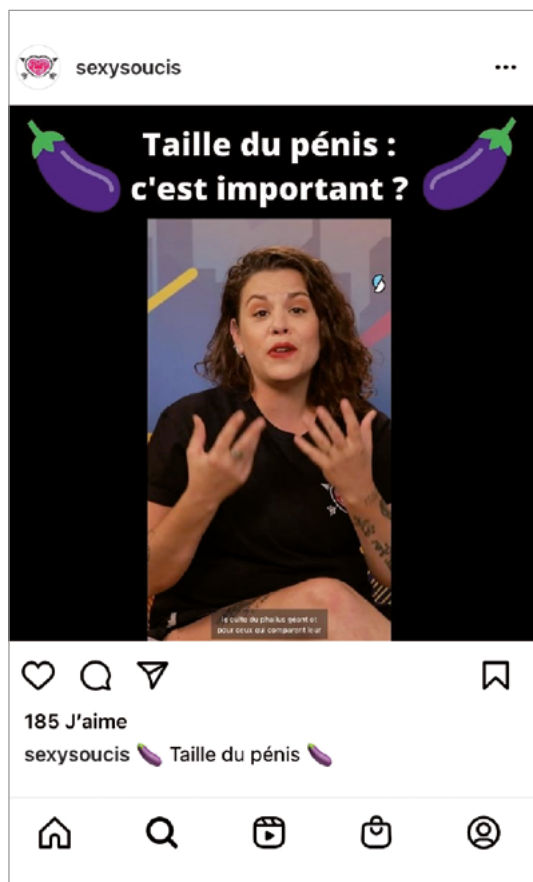
Il est loin le temps où les magazines pour ados et les émissions de Doc et Difool (sur Fun Radio) étaient les seules sources d'information sur la sexualité (en plus, tout de même, du groupe de pairs et de l'école). « Avec l'arrivée des téléphones mobiles et des connexions illimitées, l'émergence des médias sociaux a changé la donne, analyse Yaëlle Amsellem-Mainguy, sociologue, chargée de recherche à l'INJEP¹ et auteure de *Les jeunes, la sexualité et Internet*, avec Arthur Vuattoux (éd. Les Pérégrines). L'usage qu'en font les jeunes s'ajoute aux autres sources d'information. Autrement dit, l'éducation par les pairs se passe désormais, aussi, sur les réseaux. » Avec un double avantage : la disponibilité

(c'est une ressource accessible à tout moment) et l'anonymat (on peut poser n'importe quelle question sans se sentir exposé ; s'interroger sur les normes encadrant l'hétérosexualité, s'interroger sur sa propre identité de genre, etc.)

Une représentation différente de la féminité

« Les jeunes d'aujourd'hui ont un autre avantage par rapport aux jeunes qui ont grandi dans les années 2000, ajoute Yaëlle Amsellem-Mainguy. Presque toutes les questions que l'on est susceptible de se poser sur le sexe ont déjà été posées sur les principaux moteurs de recherche. Ils et elles profitent donc des échanges des premiers internautes. » Car l'intérêt de ces

Les réseaux sociaux représentent aujourd'hui une source privilégiée d'information sur la sexualité pour les 15-24 ans – devant les pairs, les professionnels de santé et les parents. Une vraie révolution !



<< Il est important d'évoquer le rapport à l'autre et le respect >>

<< Je parle assez facilement de ces sujets avec mes enfants, il n'y a pas de gêne. Néanmoins, je trouve qu'il existe une problématique nouvelle liée aux représentations relayées par les réseaux sociaux. Il y a des aspects positifs : les réseaux apportent d'autres informations que celles apportées par les parents, plus proches de ce que les jeunes ressentent. Mais parfois, l'info peut être brutale. Je sais que des idées fausses circulent, chez les collégiens notamment, parce que certains élèves consultent des sites qui ne reflètent pas la réalité. De ce fait, il est primordial de discuter avec les jeunes de la question du respect. Quand ma fille de 16 ans avait un petit copain, il m'a semblé important de lui rappeler certaines choses : il n'a pas le droit de te parler brutalement, de te donner des ordres, etc. >>

— DÉBORAH, LA MAMAN DE TROIS FILLES, ÂGÉES DE 12, 16 ET 20 ANS

<< Employer des mots simples et appeler un chat un chat >>

<< C'est un sujet qu'on aborde au sein de la famille, mais l'impulsion de cette discussion vient de moi, pas de mes enfants. En général, je saisis l'occasion d'une émission télé pour évoquer le sujet. Je précise que la discussion est possible, que tout peut être abordé. Quant à savoir comment trouver le bon niveau de vocabulaire, il me semble qu'il faut employer des mots simples, pas d'images infantilisantes ou bêtifiantes. Appeler un chat un chat. Par ailleurs, on a des encyclopédies à la maison, qui apportent une information complémentaire si besoin. >>

— ÉMILIE, LA MAMAN D'UNE FILLE DE 11 ANS ET D'UN GARÇON DE 16 ANS

ux répondent à (toutes) leurs questions

médias est aussi celui-là : la diversification des sources d'information et une plus grande pertinence des réponses apportées. D'autant plus que le profil des « émetteurs d'infos » est lui-même en perpétuelle évolution. « Dans les années 2010, les jeunes suivaient des Youtubeurs masculins qui proposaient des contenus partant du biologique pour aller vers le social (les pratiques), précise la sociologue. Début 2020, ces thèmes ont été repris par des femmes, et plutôt sur Instagram : @sexysoucis ou @jemenbatsleclito, par exemple, s'adressent aux jeunes femmes (mais pas que) avec un discours différent sur l'épanouissement, le plaisir, le désir. Elles ont aussi permis d'aborder la question du consentement et de rendre dicibles les

violences vécues par les femmes dans le cadre de la sexualité. »

Savoir sélectionner la bonne info

Reste tout de même qu'un tri doit s'opérer pour trouver la bonne information. Or, l'hyperconnexion aux réseaux ne garantit pas un accès facilité aux meilleures sources... « Dans l'utilisation des sources, se rejouent les rapports sociaux de classe, remarque Yaëlle Amsellem-Mainguy. Les jeunes les mieux dotés en capital scolaire et culturel sont aussi les plus à-mêmes d'opérer une recherche pertinente. Tandis que les jeunes issus des milieux les moins favorisés se dirigent plus facilement vers les occurrences les plus citées dans les moteurs de recherche. Et quand bien même l'esprit

critique à l'égard d'Internet et des contenus est très présent dans le discours des jeunes (tous milieux confondus), la mise en œuvre de ce discours n'est pas la même pour tout le monde... » Certains se retrouvant ainsi, parfois, un peu désarmés lorsque plusieurs informations contradictoires leur parviennent. « Par exemple, si vous cherchez des informations sur l'IVG, il n'est pas forcément facile au premier coup d'œil de comprendre qu'IVG.net est un site anti-IVG..., remarque la sociologue. D'où l'importance d'établir un dialogue avec les jeunes sur les contenus trouvés, et les aider à s'interroger pour savoir qui parle ? qui est à l'origine du site ou du contenu ? »

(1) Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.

L'application de la loi est trop parcellaire

Alors que l'éducation à la sexualité doit faire l'objet de trois séances annuelles, la mise en application des textes de loi reste à géométrie variable. **Décryptage avec Jihenne Tliba, chargée de projet en milieu scolaire auprès du Crips¹ Île-de-France.**



Que dit la loi en matière d'éducation à la sexualité ?

Jihenne Tliba : En France, le cadre juridique et législatif qui organise l'éducation à la sexualité est très clair. L'article L312-16 du code de l'éducation indique qu'« une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles ». Une circulaire parue en 2018 et signée par Jean-Michel Blanquer rappelle que ces temps doivent permettre d'aborder des thèmes très larges, au-delà d'une approche centrée sur le risque.

La loi est-elle appliquée ?

Si la loi est claire et ambitieuse, son application reste très parcellaire. Une enquête du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes révèle que 25 % des écoles, 4 % des collèges, et 11,3 % des lycées n'ont

mis en place aucune séance ! Sur le terrain, on constate que cela dépend beaucoup des équipes éducatives. Certains professeurs de SVT l'intègrent dans leurs cours en évoquant la question du consentement, certains professeurs de français abordent la notion d'égalité filles-garçons en analysant des textes ou en mettant en avant des auteures.

Qu'est-ce qui bloque ?

L'Éducation nationale ne se donne pas les moyens de ses objectifs. Dans les textes, c'est une priorité, mais les moyens ne sont pas disponibles pour la mettre en œuvre. Aujourd'hui, une association comme le Crips Île-de-France intervient dans les lycées grâce à un financement qui vient principalement du Conseil régional, alors que la Région n'a pas la compétence santé...

Que faudrait-il faire ?

Il faudrait d'abord une volonté réelle de l'Éducation nationale de dégager du temps pour ces séances, comme cela été fait, par exemple, pour l'éducation civique et morale. Il faudrait ensuite une formation et une sensibilisation des professeurs sur ces questions. Enfin, il faudrait que des budgets soient alloués pour faire intervenir des associations comme la nôtre sur des cours d'éducation à la sexualité, pour nourrir et accompagner les échanges. Nous avons d'ailleurs lancé un plaidoyer pour renforcer cette éducation à la sexualité en milieu scolaire et créé un guide à l'attention des équipes éducatives pour les aider dans leur mission. Le tout est consultable sur le site du Crips : lecirps-idf.net.

(1) Le Centre régional d'information et de prévention du sida et pour la santé des jeunes.

Pour l'OMS, l'éducation à la sexualité est définie comme « l'apprentissage des aspects cognitifs, émotionnels, sociaux, interactifs et physiques de la sexualité. Elle commence dès la petite enfance, et se poursuit à l'adolescence et à l'âge adulte. Pour les enfants et les jeunes, son objectif premier est d'accompagner et de protéger le développement sexuel ».



4 pistes à suggérer pour aborder le sujet

1. Lire *Questions d'ados (amour-sexualité)*

Une brochure qui vise à répondre aux questions les plus souvent posées par les 12-18 ans sur les thèmes de l'amour, du corps, des pratiques sexuelles et des risques sexuels (infections sexuellement transmissibles, VIH/sida, grossesse non planifiée). Téléchargeable sur santepubliquefrance.fr

2. Visiter onsexprime.fr

Ce site conçu (lui aussi) sous l'égide de Santé publique France propose aux ados de 12 à 18 ans des contenus pédagogiques et ludiques et toutes les réponses aux questions qu'ils se posent.

3. Écouter le podcast *Et si on se parlait ?*

Comment parler des sujets dits « tabous » à vos enfants de 3 à 12 ans ? C'est pour répondre à cette question,

que la réalisatrice du film *Les chatouilles*, Andréa Bescond, a créé le podcast *Et si on se parlait ?* Un outil destiné à ouvrir le dialogue avec les enfants et leur permettre de parler de tout sans tabou (violences, harcèlement, consentement, respect de l'intimité, etc.).

<https://lnk.to/etsionseparlait>

4. Regarder les séries tv *Sex Education* ou *Skam*

L'une, britannique, diffusée sur Netflix, met en scène des personnages hauts en couleur et abordent les questions de sexualité sans tabou. L'autre, adaptée d'un programme norvégien, est disponible sur la plateforme numérique de France•Tv Slash. Elle suit le quotidien d'une bande de lycéens, avec leurs préoccupations (sexuelles notamment) et leurs questionnements autour de leur identité en construction.

Quoi de mieux qu'un petit roman pour lancer la discussion avec les jeunes filles. Essayez *Soutif*, un concentré de fantaisie et d'humour porté par la plume de Susie Morgenstern.

Ed. Gallimard jeunesse, 8,90 €.



FAQ DES PARENTS

QU'EST-CE QU'ON RISQUE À ÉTOUFFER LE SUJET DE LA SEXUALITÉ ?

« Légitimer la sexualité, y compris à l'adolescence et pendant la jeunesse, favorise une bonne communication autour des pratiques de prévention, indique la sociologue Yaëlle Amsellem-Mainguy. En effet, dans les pays où il y a une plus forte acceptation sociale de la sexualité des jeunes, les pratiques de prévention sont plus efficaces. A contrario, dans les pays prohibitionnistes qui valorisent la chasteté ou qui interdisent de parler de sexe, on observe des pratiques plus à risque du point de vue de la santé sexuelle en général. »

COMMENT PROTÉGER MON ADO DES SITES MALVEILLANTS OU D'INFORMATIONS ERRONÉES ?

« Pour accompagner les usages des jeunes, il faut les inviter à parler de leurs usages, remarque Yaëlle Amsellem-Mainguy. C'est-à-dire qu'il faut partir de ce que les jeunes font sur Internet, pas de ce que l'on voudrait qu'ils fassent, ni ce que l'on pense qu'ils et elles font. Il est par exemple intéressant de les questionner sur les ressources qu'ils utilisent, savoir quels sont les influenceurs-euses qu'ils suivent. L'idée est ensuite de regarder ensemble et de déconstruire s'il y a besoin sur le fond comme sur la forme. »

L'ÂGE DU PREMIER RAPPORT SEXUEL A-T-IL ÉVOLUÉ CES DERNIÈRES ANNÉES ?

Selon le baromètre santé 2016 genre et sexualité de Santé publique France, l'âge du premier rapport sexuel s'est stabilisé au cours de cette dernière décennie et s'élève aujourd'hui à 17,6 ans pour les filles et 17 ans pour les garçons, sans différence notable selon le milieu social.



1

Il • elle défend les droits de tous les enfants de l'école.

2



Il • elle recueille l'avis des parents pour porter leur voix en conseil d'école, en conseil de classe ou en conseil d'administration.

3

Il • elle sait qui contacter au bon moment pour les petits et grands problèmes qui surviennent à l'école.

LES 5 ACTIONS CLES DU PARENT DELEGUE

fcpe



4



Il • elle est soutenue dans ses initiatives par un réseau national et il • elle peut impulser pétitions, manifestations quand cela est nécessaire.

5

Il • elle organise la solidarité pour favoriser la gratuité de l'éducation.

